

Made in HAINAUT

Magazine d'information du personnel de la Province de Hainaut - N°39 - Mars 2025

Pour garantir l'avenir : un appel au dialogue



Actualité

La sécurité
de l'information :
ils y travaillent

Enseignement

Des projets et
de l'accompagnement

Culture

Une plateforme maison
pour les artisans



Et encore une belle année !

Bien sûr, nous sommes presque aux premiers jours du printemps mais les vœux organisés fin janvier ont marqué les esprits ! Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cet événement une réussite. D'ailleurs, de l'avis général, ce moment de convivialité et de retrouvailles a stimulé notre envie de travailler ensemble. On vous donne rendez-vous l'an prochain, pour d'autres moments inoubliables.

Un avant-goût du SIEP

Nos écoles secondaires de Wallonie picarde ont participé au salon Itinéraires secondaires qui se tenait à Tournai fin janvier. Une belle manière de se préparer au salon SIEP dont nous vous parlons dans ce magazine et qui mobilise nos services provinciaux.

En visite...

Si nos étudiants rejoignent des villes européennes dans le cadre de programmes d'échange comme Erasmus+, ils accueillent aussi leurs homologues dans nos cités. Comme les élèves de l'IPES Tournai (sections Danse et Arts) qui, accompagnés des élèves espagnols de l'école Luis Gengora à Cordoue, ont visité le Musée des Beaux-Arts de Tournai.

Mons en lumière

L'hiver fait tomber la nuit plus tôt mais permet aussi à nos bâtiments de se parer de lumières. Mons en lumière a ébloui les visiteurs et habillé de mille feux les jardins de la Maison Losseau.

Comme au cinéma

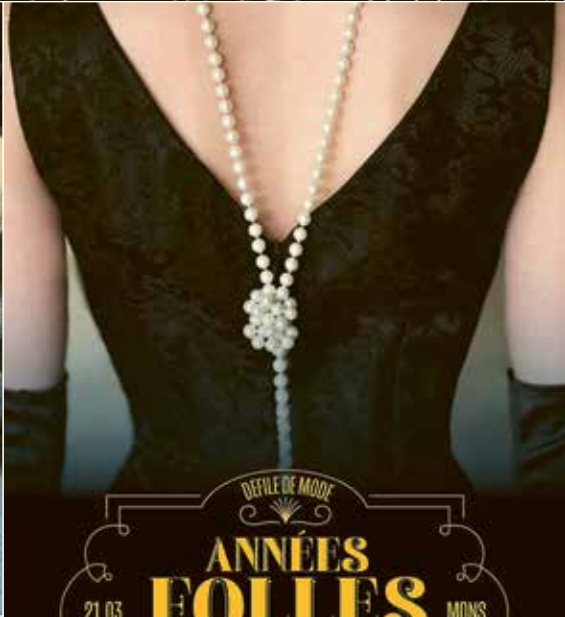
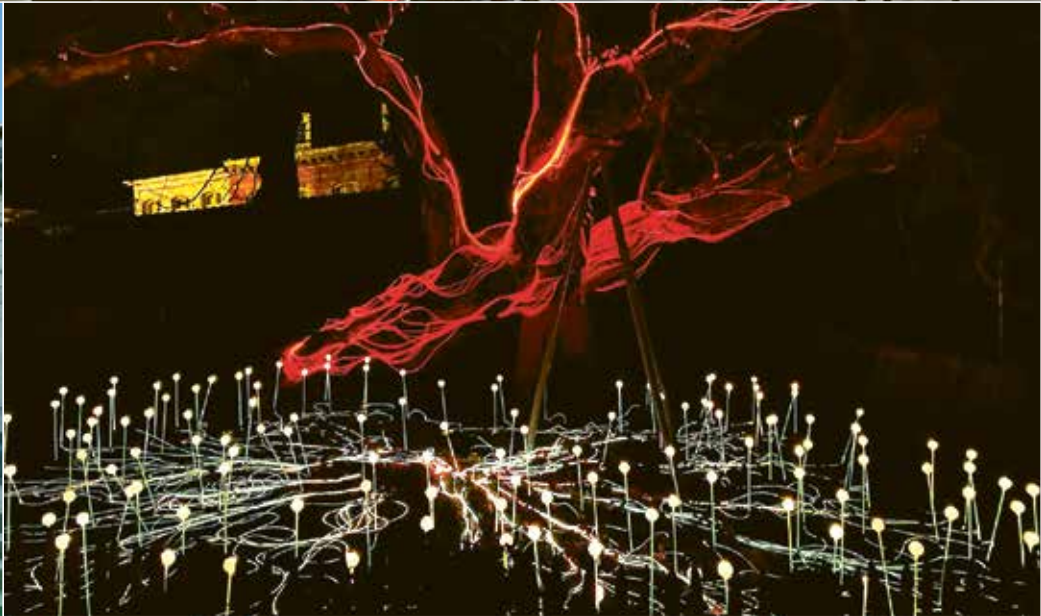
Les élèves de l'IPES Tournai, section coiffure et les élèves de l'IESPP Tournai, section esthétique, étaient dans les coulisses du Ramdam festival en janvier pour coiffer et maquiller les invités du Festival. Sur la photo, l'une des réalisatrices du film Striptease intégral et Adélie Brand sur le plateau de Notélé. Une expérience unique pour les élèves !

Emotion et mémoire

Les élèves de l'IESPP Mons étaient au Mémorial de la Caserne de Dossin avant de visiter le camp de Breendonck. Un travail de mémoire d'autant plus important aujourd'hui.

Upcycling

C'est plus que dans l'air du temps : c'est une question de survie. «Up cycler» donne une seconde vie à nos vêtements, à nos objets en augmentant leur valeur ou leur utilité. Les classes de couture de la Prom Soc de Mons-Borinage (Hornu, Jemappes et Mons), préparent une collection sur le thème des années folles ! Défilé prévu le 21 mars pour le plaisir des yeux !



Améliorer la sécurité :

notre affaire à tous !

Sécuriser l'information : c'est une urgence. Les arnaques et attaques se multiplient, leurs auteurs déploient des tactiques toujours plus ingénieuses contre lesquelles il faut se prémunir. Une nouvelle équipe formalise et structure une démarche qui existait déjà au sein de notre institution.

L'Europe oblige depuis plusieurs années ceux qui manipulent les données à respecter le «RGPD», Règlement Général de Protection des Données. Au sein de notre Province, une cellule DPO a été constituée et la nécessité de protéger ces informations a percolé.

«Une donnée est une information nécessaire à l'exercice d'un métier ou pour servir le citoyen. Notre institution doit veiller à en respecter la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité, l'accessibilité jusqu'à sa destruction», définit Aurore Joncret, notre nouvelle déléguée à la protection des données (DPO).

Steven Derèse, notre archiviste, a d'ailleurs très vite collaboré avec la cellule DPO pour traiter les données sensibles : «Nous détenons de nombreux documents, papier et numérique. Pour être dans la légalité en matière de protection des données et de sécurité de l'information, nous devons respecter leur durée de conservation, ce qui passe par l'élimination de certains documents et la bonne conservation des autres pour garantir leur force probante. Beaucoup de choses doivent encore être faites.»

C'est ici qu'interviennent Olivier Beerens, Conseiller en Sécurité de l'Information (CQI), Rachel Lefebvre, Responsable de la Sécurité des Systèmes d'information (RSSI), et Jonathan Cosentini qui, à la Direction générale, se charge principalement de l'octroi des accès

de tous les agents provinciaux aux banques de données fédérales et régionales.

Notre «mouton à cinq pattes» repense la sécurité de l'information : «pour continuer à travailler, il ne peut pas y avoir de fuite ou de blocage de données», explique Olivier.

Tous concernés

Entre les hackers, les récentes arnaques ou simplement la bonne gouvernance des données : nous pouvons tous être touchés.

«Ce travail de longue haleine mené par la Direction générale nous amène maintenant à encadrer les pratiques existantes et mieux maîtriser les risques. Nos profils sont interconnectés et chacun d'entre nous intervient dans son domaine. On ne peut pas faire, aujourd'hui, sans les nouvelles technologies, il faut s'adapter», insiste Aurore.

L'approche mise en place rappelle la maîtrise interne et la recherche permanente de la qualité qui conditionnent nos actions.

«On a besoin d'outils performants face aux risques», observe Jonathan Cosentini. «Les collègues ne se rendent pas forcément compte que de nombreuses pratiques existent déjà, nous en formalisons simplement la structuration. Nous sommes des facilitateurs, des soutiens.»

Et Rachel Lefebvre de préciser : «on doit répondre à certains critères de sécurité informatique et se mettre en conformité».

«Nous utilisons des données qui proviennent d'autres administrations qui veulent savoir comment nous les protégeons», ajoute Olivier. «Nous avons au sein de notre administration des métiers fort différents, nous devons trouver des solutions adaptées. C'est une amélioration continue pour être toujours plus efficaces. Une valeur de notre institution.»

Nos collègues construisent donc ensemble ces mécanismes de protection. Cette protection s'appuie sur les expériences d'autres niveaux de pouvoir ou institutions publiques qui, pour Rachel et Aurore, sont sources d'inspiration. «Gérer le changement, c'est s'adapter : nous sommes face aux mêmes défis», insistent-elles.

Chacun peut contribuer, grâce à des gestes simples, à lutter contre la cybercriminalité.

«Nous sommes là pour accompagner les agents», relève Rachel. «Aujourd'hui, nous voyons tous ce qui se passe, nous exerçons une veille permanente et nous réaliserons des tests grandeur nature pour vérifier l'efficacité de ce qu'on a mis en place.»

Aurore l'a bien remarqué : «s'il y a encore quelques temps, le RGPD était considéré comme inutile, aujourd'hui, on en a tiré des enseignements. On construit nos pratiques pour ne plus subir ces règlements.»

Construire plutôt qu'imposer, se mettre au service des métiers dont ils n'appréhendent pas toujours clairement les contours. Anticiper. D'ailleurs, ils le répètent : au moindre doute, n'hésitez pas à leur poser vos questions. •

Aurore Joncret, la nouvelle DPO

Depuis quelques mois, Aurore Joncret est notre nouvelle DPO. Notre collègue juriste souhaite travailler de manière horizontale et intégrée. Cette fonction légale amène son lot d'obligations qui n'effraient pas Aurore. «Je veux écouter les acteurs de terrain, proposer des conseils personnalisés et viser la pédagogie : le RGPD doit être compréhensible pour qu'on se l'approprie. Je travaille dans la transversalité. Des projets parfois petits mis en place pour une institution peuvent être repris par tous. C'est le cas d'un formulaire conçu pour les stages de l'Observatoire de la Santé. Nos correspondants RGPD vont nous aider à avancer plus vite : ils sont en première ligne et méritent toute notre attention.»

OLIVIER BEERENS

Conseiller en sécurité de l'information
«Notre «mouton à cinq pattes» repense la sécurité de l'information pour continuer à travailler.»
olivier.beerens@hainaut.be

RACHEL LEFEBVRE

Responsable sécurité (DGSI)
«Aujourd'hui, nous voyons tout ce qui se passe : les escroqueries, les vols. Nous pouvons lutter, ensemble. Nous exerçons une veille permanente.»
rachel.lefebvre@hainaut.be

AUORE JONCRET

Déléguée à la protection des données
«Le RGPD doit être compréhensible pour qu'on se l'approprie. Je travaille dans la transversalité.»
aurore.joncret@hainaut.be

STEVEN DERESE

Archiviste
«On doit avoir une vue sur tout, à chaque moment.»
steven.derese@hainaut.be

JONATHAN COSENTINI

Gestion des accès
«On a besoin d'outils performants face aux risques. Il faut savoir qui a accès à quoi.»
jonathan.cosentini@hainaut.be

LA SÉCURITÉ DE
L'INFORMATION

Déclaration de politique provinciale

Le retour en force de la supracommunalité



Comme le veut le code de la démocratie locale, le Conseil provincial a voté en février la déclaration de politique provinciale (DPP). Une feuille de route pour six années qui s'annoncent, marquées du sceau de l'incertitude. Le nouveau Collège s'y veut prudent étant donné le poids croissant du financement des zones de secours et la volonté wallonne d'un transfert de compétences. Mais sa Déclaration n'en réaffirme pas moins la qualité des services rendus aux citoyens par notre institution. Des services appelés à évoluer... en préservant l'emploi provincial. Un exercice d'équilibriste qui se déclinera dans le plan stratégique et opérationnel, ADhésioN 4.0 que l'administration portera en juin à la connaissance du Conseil.

La vie des Provinces est tout sauf un long fleuve tranquille et nécessite une sérieuse capacité d'adaptation ! Dans sa déclaration de politique régionale, le Gouvernement wallon a annoncé son intention de supprimer les instances politiques provinciales en 2030 et a prié les Provinces de se livrer à une large réflexion sur leurs compétences d'ici la mi-législature ; celles devant être conservées, supprimées ou transférées.

Si ces «volontés» restent à traduire dans des textes légaux et par des votes au Parlement wallon, la situation financière du Hainaut justifie à elle seule une large introspection, dans la poursuite du plan d'économie initié depuis 2021. Une circulaire ministérielle de janvier dernier invite les Provinces à consacrer l'équivalent du montant reçu au titre de Fonds des Provinces au financement des zones de secours (voir notre page 10).

«Le Collège provincial va devoir adopter des mesures strictes», annonce le Président, Eric Massin. «Il endossera ce rôle en bon gestionnaire et en acteur politique responsable». Gestion transparente, poursuite du moratoire, préservation de l'emploi actuel, du statut et de la qualité de vie du personnel, optimisation des structures provinciales et rationalisation majeure du patrimoine : les lignes sont tracées.

L'appel au dialogue

Mais les Provinces, seules, ne peuvent pas bouleverser l'organisation des pouvoirs locaux. Les transferts de compétences doivent, par définition, être le fruit d'un travail collectif. Et se conformer au principe de subsidiarité selon lequel, «la responsabilité d'une action publique

revient à l'entité compétente la plus proche de ceux qui sont directement concernés»... c'est-à-dire les citoyens.

«C'est consciente de l'importance du travail à réaliser et de la pertinence des choix à poser que la majorité provinciale appelle à un dialogue constructif avec les autres niveaux de pouvoir», lit-on dans la DPP. Notre Province de Hainaut entend mettre l'accent sur un élargissement de la supracommunalité mais cela implique la tenue d'assises de la territorialité. Comment mieux répondre aux besoins locaux qu'au travers de rencontres entre la Province, les villes et communes, les organes supracommunaux, la Région et la Fédération Wallonie-Bruxelles ? Un large dialogue pour mieux définir le «qui fait quoi»... avec une réserve exprimée par la majorité : il serait «inacceptable d'imposer à la Province de nouvelles charges non compensées financièrement».

«Cette exigence de concertation, déjà formulée par le Conseil provincial du Hainaut, repose sur trois priorités : concentrer ses compétences et actions sur des services essentiels aux citoyens ; Maintenir la qualité, la spécificité locale et la continuité du service rendu au citoyen, tout en préservant les ressources financières nécessaires et défendre, dans le cadre de la supracommunalité, les intérêts des communes pour favoriser la proximité».

Grâce au professionnalisme de ses agents, notre Province a toujours su rester fidèle à cette vision. Sa volonté est de continuer à défendre des valeurs que vous serez toutes et tous appelés à choisir très bientôt au cours d'un bel exercice de consultation interne ! •

Des politiques externes en phase avec notre société

La Déclaration de politique provinciale est aussi l’occasion de réaffirmer les forces de la Province de Hainaut en tant qu’opératrice de terrain. La participation aux financement des zones de secours s’inscrit bien sûr, telle une nouvelle mission provinciale. Mais dans l’attente d’évolutions institutionnelles, notre Province confirme son attachement aux axes stratégiques inscrits dans son ADN.

- **Dans l’enseignement :** la Province s’inscrira dans les réformes en cours et participera aux synergies entre les réseaux. Elle continuera à miser sur le qualifiant et poursuivra l’implémentation des nouveaux outils numériques tels que l’IA. Elle positionnera son enseignement pour adultes comme «une alternative efficace en cas de suppression de filières qualifiantes» et contribuera à la rationalisation de l’offre de formations dans le supérieur.
- **Dans la formation :** à l’écoute des pouvoirs locaux, la Province veillera à mutualiser les ressources et les compétences. Elle renforcera les outils formation pratiques déployés par Hainaut Sécurité sur les sites de Bauffe et de Ghlin.
- **Dans l’action sociale :** la Province poursuivra sa politique d’amélioration de la condition sociale des citoyens porteurs d’un handicap et veillera à soutenir le travail mené au sein des écoles d’enseignement spécialisé et des pôles territoriaux. Le regroupement de différentes structures de la Direction générale de l’Action sociale au sein du site de Parentville et le renforcement des synergies avec les autres opérateurs publics doivent améliorer l’efficacité des services.
- **En culture :** l’enjeu de cette mandature sera de renforcer les complémentarités avec les opérateurs de terrain et d’affirmer la Province comme actrice-clé dans la mise en œuvre d’un parcours d’éducation culturelle et artistique dans les écoles du territoire.
- **Dans l’éco-développement territorial :** attentive à une gestion durable du territoire, la Province poursuivra ses importantes politiques de soutien aux producteurs locaux et de lutte contre les inondations en se concentrant particulièrement sur les zones les plus à risques. L’un des principaux objectifs de la mandature est par ailleurs le rapprochement de ses labos et services agricoles en un espace unique, «le pôle sucrerie». La Province poursuivra également ses actions d’éducation à la santé et de soutien aux opérateurs touristiques locaux. •



Bien-être et patrimoine au coeur des politiques internes



Le Collège provincial en est convaincu : le personnel, son expertise et son engagement constituent la principale richesse de l’Institution. En s’assurant d’une concertation avec les organisations syndicales, l’Inspection des Ressources humaines accompagnera les institutions dans le contexte des restrictions budgétaires et d’une pyramide des âges vieillissante.

«La gestion prévisionnelle stratégique des emplois doit nous permettre d’identifier les institutions à risque de départs importants et de proposer des solutions», explique le Directeur général provincial Sylvain Uystpruyst. Pour maîtriser la masse salariale et le non-remplacement, la mutualisation des ressources devient la règle. Notre administration mise également sur la digitalisation des processus pour «libérer du temps de travail et permettre aux agents de se concentrer sur des missions à haute valeur ajoutée».

Télétravail, horaires flexibles, formations, management efficace, intégration de l’Intelligence Artificielle, développement d’infrastructures informatiques et de logiciels innovants : les Ressources

humaines entendent être au rendez-vous d’un monde professionnel en mutation.

L’enjeu immobilier

Alors que les services financiers se mobilisent autour de solutions créatives pour préserver l’équilibre budgétaire, l’enjeu de la rationalisation du patrimoine s’avère fondamental. Le million de m² de bâtiments provinciaux n’est plus tenable à terme.

«Nous devons adapter nos ressources immobilières à nos capacités financières, aux besoins actuels et futurs de l’Institution, aux moyens humains disponibles ainsi qu’aux évolutions sociétales et environnementales», estiment nos architectes.

La DPP met dès lors l’accent sur une poursuite rigoureuse des regroupements de services, sur la maîtrise des dépenses énergétiques et sur le respect d’une stratégie immobilière globale. Cette stratégie, devenue incontournable, vise à répondre aux exigences des normes PEB 2030 par l’émergence de bâtiments passifs. Dans ce contexte, la chasse aux appels à projets est plus que jamais d’actualité ! •



Les zones de secours, encore et toujours

On le sait : le coût du financement des zones de secours est le casse-tête du Collège et de nos collègues de la Direction financière. En janvier dernier, la circulaire ministérielle wallonne diffusée à ce propos a confirmé que les Provinces devront consacrer, dès cette année, 100% du Fonds des Provinces au financement des zones. Une nouvelle hausse représentant 71 millions pour le Hainaut, qui sera toutefois tempérée par la possible valorisation du coût de la formation des hommes du feu dispensée par nos services (3 millions) et par l'octroi de dispositions compensatoires wallonnes.

«Ce sont en fin de compte 61 millions que notre institution injectera en 2025», constate le Collège. La prochaine modification budgétaire sur laquelle planche déjà l'équipe de Fabrice Brogniez devra intégrer une vingtaine de millions

supplémentaires, justifiant la poursuite des plans d'économies.

Nouveauté toutefois : la circulaire du Ministre introduit la conclusion de conventions entre la Province et les zones. Objectif : permettre aux Provinces de peser sur le mode de gestion des services d'incendie pour contenir la croissance (importante) de leurs budgets.

Par ailleurs l'espoir subsiste que le gouvernement fédéral assume enfin, à l'horizon 2029, ses responsabilités dans le financement des zones. En passant de la prise en charge de 20 à 50% de ce coût, il soulagerait les communes et par ricochet, les Provinces. Celles-ci sont invitées à suppléer les municipalités frappées, notamment, par les charges de la pauvreté et des pensions. L'histoire ne dit pas que les Provinces souffrent des mêmes difficultés... •

Des secrétariats politiques revus à la baisse

Comme annoncé dans le pacte de majorité, le nouveau Collège provincial a revu la composition des secrétariats attachés à chaque Député. Ces équipes chargées d'assister les membres de l'exécutif provincial dans l'exercice de leurs missions quotidiennes sont revues à la baisse. Par rapport à la mandature 2018-2024, le total des membres du personnel des secrétariats passe de 45 à 32 collaborateurs. Une économie non négligeable mais aussi, et surtout, un acte symbolique fort au moment où l'Institution provinciale doit poursuivre un plan de rigueur notamment basé sur un moratoire sur le personnel.

On sait que le Collège provincial est passé de 5 à 4 membres mais chaque Député compte en outre un collaborateur en moins.

Nous avons les mêmes valeurs !



Nos valeurs nous rassemblent et nous animent. C'est le fil conducteur de notre action quotidienne au travail. Quelles sont celles que vous préférez ? Donnez votre avis !

Notre action, comme celle d'autres organisations, s'appuie, depuis de longues années sur un plan stratégique. Le nôtre, baptisé ADhésioN ou ADN, a été plusieurs fois remanié et à l'entame de cette nouvelle législature, il doit être revu.

«Nous en sommes à la version 4.0», explique Nathalie Brassart, responsable de la Cellule Stratégie. «Et notre plan stratégique repose sur cinq grands piliers : le personnel provincial, l'institution elle-même (ou l'organisation), son efficacité et son efficacité, ses partenaires dans l'action et, le plus important, les citoyens auxquels elle s'adresse.»

Pour qu'il suscite l'adhésion, qu'il nous amène à nous dépasser, ce plan doit reposer sur des valeurs professionnelles que nous partageons tous, à quelque niveau que

nous nous trouvions au sein de notre institution. Nos responsables ont déjà planché sur la question à l'occasion d'un travail collaboratif : le comité de management a fixé le cadre de notre organisation, posé les bases d'une vision reposant sur les cinq piliers et débattu de valeurs y associées (cf site de la Province de Hainaut). Il a opéré une première sélection et trois valeurs ont été choisies par pilier mais le choix final est laissé aux agents qui vont devoir classer ces valeurs par ordre d'importance.

«Aujourd'hui, c'est de vous dont la Province a besoin !», assure Audrey Mahieu, coordinatrice de projet. «Quelles sont les valeurs auxquelles vous aspirez au travail ?»

Les cinq valeurs les mieux classées dans chaque pilier deviendront les valeurs provinciales du futur plan stratégique ADN 4.0.

Des principes qui nous portent !

Une valeur, c'est quelque chose qui est important pour nous, qui guide nos actions et nos décisions : une boussole morale pour savoir comment agir et faire de bons choix dans différentes situations. Ces valeurs se construisent tout au long de la vie selon l'éducation et les expériences que nous avons vécues ! Elles nous aident à prendre des décisions en accord avec ce que nous considérons comme important mais contribuent aussi à préserver compréhension et cohésion dans une équipe, une organisation, ou une société. Les valeurs façonnent notre comportement et nos interactions. Partager les mêmes valeurs, c'est aller dans la même direction. Le plus souvent possible. •

A vous de jouer

Suivez ce QR code, il vous donne accès à un questionnaire ludique. Tout y est expliqué. **Yaplusqua voter !** On compte sur vous !



Nouveau statut : notre intranet vous informe !

Notre magazine vous l’annonçait en novembre, cette fois, ça y est : le nouveau statut est entré en vigueur. Si elle ne changera pas votre vie autant qu’un gain au «win for life», la refonte de ce document aura des conséquences sur votre quotidien au boulot.

Modalités des congés et du télétravail ou de l’entrée en fonction, conditions d’accès aux nominations ou aux fonctions supérieures, organisation de la mobilité, droits et devoirs, régime disciplinaire : la nouvelle version du statut du personnel non-enseignant est un beau bébé de 177 pages.

Bonne nouvelle : l’Inspection générale des ressources humaines (IGRH) vous en distille régulièrement les infos les plus importantes sur l’intranet... cet espace de travail à ne jamais négliger !

Au sein de l’équipe des RH, Laurie Devaux épluche pour vous ce qu’il faut retenir des nouvelles dispo-

sitions reprises au statut. Elle scrute, thème par thème ce qui est susceptible d’intéresser tout le monde. Et cette analyse est précieuse !

Si certains chapitres relèvent d’une reformulation ou sont simplement réorganisés, le nouveau statut comprend des changements dont il vaut mieux être informé.e.

Des exemples ? Les modalités de reprises de fonction après trente jours de maladie ininterrompue sont revues pour favoriser la souplesse et la progressivité.

On n’aime pas trop en parler mais le régime des sanctions disciplinaires est également modifié. La retenue sur traitement peut ex-

céder six mois, la sanction appelée «suspension disciplinaire» est supprimée (car souvent incomprise) et une dispense de service peut être appliquée en lieu et place de la suspension préventive d’extrême urgence. Avec beaucoup de pédagogie, l’équipe des Ressources humaines développe ces points et bien d’autres à venir.

Même si vos premières sources d’information sont les relais ressources humaines de votre institution, filez voir cela sur l’intranet et restez connectés : un agent bien informé en vaut deux ! •

<https://www.intranet.hai/ressources-humaines-non-enseignant/statuts-provinciaux/>.



C’est tout bon, pour vous !

Emilie Olivier est une traqueuse hors pair : parmi ses autres fonctions, elle a la sympathique mission de nous dénicher des bons plans, de négocier avec des opérateurs pour que vous obteniez des réductions. On vous dit tout !



Pourquoi dépenser plus quand vous pouvez obtenir la même chose un peu moins cher ? Emilie Olivier gère les «bons plans du personnel», une page sur l’intranet qui rassemble les offres du moment. Des offres qui, si vous allez y faire un tour, couvrent des domaines bien différents.

Par exemple, les parcs d’attraction, ceux que vous préférez, réouvrent avec les beaux jours : l’occasion de bénéficier de réductions bienvenues. Bellewaerde, Walibi ou Pairi Daiza vous font les yeux doux ! Et pourquoi ne pas prendre un peu l’air ? A vélo (il y a des offres sur l’intranet !) ou en vous rendant à Chevetogne ou sur les voies d’eau du Hainaut. Sur l’intranet, très régulièrement, Emilie publie les dernières offres du moment

qui s’additionnent aux offres «permanentes».

Tout bénéfice avec «Benefits@work»
Depuis plus d’un an, la Province de Hainaut a élargi encore les possibilités en ralliant «benefits@work», une plateforme de réductions qui vous propose une quantité de remises sur plein de choses : les vacances, les loisirs, la mode...

En chargeant votre «voucher» ou en réservant ou commandant via la plateforme, vous pouvez obtenir 6% de réduction pour une location Airbnb, jusqu’à 30% à Center Park et 25% à Eco Park à Tournai mais aussi des tarifs préférentiels à Sparkoh ! ou à Imagix. Des prix avantageux sont proposés sur les expos ou les événements comme 20% de moins sur Magritte : l’expérience immersive.

Stages à prix doux
Enfin, nos collègues organisent également des stages auxquels vos enfants sont bienvenus ! A chaque période de congé scolaire, l’Observatoire de la Santé à Havré met sur pied des stages pour les 6 à 15 ans. A Ghlin, c’est pendant les congés d’été pour les 3-8 ans. Hainaut Culture prévoit des stages sur différents sites avec des réductions de 20% pour les enfants du personnel ! •

Suivez les bons plans sur l’intranet ou contactez emilie.olivier@hainaut.be pour obtenir toutes les infos, notamment pour vous connecter sur benefitswork.be !

Pension : ce qu’il faut savoir



Les distraits l’auront peut-être oublié mais, depuis ce 1er février, l’âge légal de la pension est officiellement passé à 66 ans. Une donnée déjà intégrée dans les calculs de mypension.be.

Vous êtes né avant le 1er janvier 1960 ? L’âge légal de votre pension demeure 65 ans. Votre naissance est intervenue entre cette date et le 31 décembre 1963 ? Il passe à 66 ans. Vous êtes plus jeune ? 67 ans...

Cet âge légal de pension est important : il a de nombreux impacts, notamment sur une éventuelle poursuite d’activité professionnelle. Il faut noter que les conditions pour l’accès à la pension anticipée ne changent pas : le départ à 60 ans est possible si vous comptabilisez 44 ans de carrière. Il est accessible à 61/62 ans quand vous atteignez 43 ans de carrière. A partir de 63 ans, si vous présentez 42 ans de bons et loyaux services.

Pour en savoir plus ? mypension.be. Votre relais RH peut vous aider ou vous pouvez contacter le SPF Pensions au 1765, si vous êtes contractuel.le ou vous tourner vers pensions.pensioen.be@ethias.be (02/227.99.70) si vous êtes statutaire.

Nos IMP bien impliqués dans l'EVRAS



Magaly Nees :
«recueillir les secrets avec empathie et accompagner»

Au Centre Arthur Regniers, où les bénéficiaires ados et adultes présentent une déficience neuro-motrice, Magaly Nees, coordinatrice des services pour adultes, nous explique comment les équipes répondent à leurs besoins relationnels, amoureux et sexuels : «Depuis des années, c'est une priorité pour nous, d'où la création de la Cellule interdisciplinaire qui y est dédiée. De nombreuses questions se posent souvent, que ce soit pour les familles (où le sujet est parfois délicat), les professionnels ou les usagers eux-mêmes. On n'est pas toujours à l'aise par rapport à cela», explique-t-elle. «Nous avons donc disposé des boîtes aux lettres dans les couloirs. Même anonymement, il est possible d'y déposer ses questions qui servent de base pour les ateliers ou animations mensuels, voire plus si nécessaire».

Le défi principal : répondre de manière collective à des besoins individuels. Pour mettre en place les suivis adéquats, les professionnels suivent régulièrement des formations et fournissent ensemble les réponses les plus adaptées. «La Cellule se réunit mensuellement et propose des animations aux bénéficiaires sur les émotions, les

L'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle est un droit pour tous. On en parle bien sûr dans les écoles mais dans les services d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des instituts médico-pédagogiques, on y porte aussi une grande attention. Que ce soit grâce à des initiatives comme «Parlons d'Amour» ou des projets internes, créés avec le soutien de l'AVIQ et de la DGAS, jeunes et adultes bénéficient d'un accompagnement personnalisé à ce niveau.

relations sur les réseaux sociaux, les conflits et leur résolution, la notion de consentement,... Nous collaborons avec des acteurs extérieurs si nécessaire – comme Aditi asbl – ou créons des outils en équipe. Les bénéficiaires participent aux soirées «Parlons d'amour» entre institutions ; aux repas «guinguettes» dans une ambiance plus intime, où ils vont au restaurant du Centre avec l'élue de leur cœur», détaille Magaly.

Respect de l'intimité

Aborder l'EVRAS nécessite une ouverture d'esprit, un souci de la confidentialité, un respect important de l'intimité, inscrivant tout cela dans le processus d'auto-détermination des bénéficiaires : «Il faut leur laisser la possibilité des expériences, qu'elles soient positives ou négatives. Et ensuite, recueillir leurs secrets avec empathie, en les accompagnant vers un choix éclairé».

D'autres projets, même plus festifs, peuvent ainsi voir le jour, comme la 1^{ère} Enjoy Party organisée au hall sportif de Marcinelle le 5 juin. Les Services d'Accueil de Jour pour Adultes l'Astrée et le Jalon en sont à l'initiative avec l'intention d'offrir aux bénéficiaires l'occasion de nouer de nouvelles

relations, afin de développer leur vie relationnelle, affective et sexuelle. «C'est avant tout une réponse à leurs besoins» observe Christine Bouzendorff, coordinatrice de l'Astrée «Ils rentrent en fin de journée chez eux ou dans leur hébergement et côtoient souvent les mêmes personnes. Or, c'est une demande fréquente de leur part : faire de nouvelles rencontres !» Les SAJA sont donc invités à participer à cette grande fête d'un jour où danse, jeux, animations sont au programme. •

Toutes les infos
pour vous inscrire sur
actionsociale.hainaut.be/impec
– Rubrique News.



Haute Ecole Condorcet Quand marketing rime avec solidarité

Et si nous faisons du marketing bienveillant ? C'est le parti pris des étudiants de la Haute École Provinciale de Hainaut – Condorcet et son cursus Marketing. Plus de 15.000 euros viennent d'être récoltés pour les enfants du CHU Helora à Mons

Finis l'image du marketeur obsédé par le profit ! Les étudiants de la Haute École Condorcet ont adopté une vision plus humaniste de la profession en créant le projet «Sweet Dreams For Kids» il y a quelques années. «Nos étudiants en option gestion de projet événementiel doivent organiser un projet de A à Z, de la préparation au démontage», explique Margot Robillard, enseignante du département des Sciences économiques, juridiques et de gestion. «L'idée est de collaborer avec différents acteurs, de prendre en compte les besoins et attentes des participants, en passant par l'identification de la cible et plusieurs autres éléments du marketing. Nous

souhaitons également mettre en avant un marketing bienveillant. C'est pourquoi l'événement organisé est en accord avec des valeurs sociétales telles que l'entraide et le respect de l'environnement.»

L'année dernière, les fonds récoltés ont permis de financer l'achat de panneaux photovoltaïques pour un village sénégalais. Pour cette troisième édition, le projet retenu a été proposé par le CHU Helora, à Mons. «Nous avons été touchés par la problématique», précise l'enseignante, également impliquée dans le projet. «L'hôpital est confronté à un problème d'accueil d'enfants placés soudainement dans leur établissement. Ils ne

sont pas malades, mais victimes d'abus, de négligences. Ils errent dans les couloirs sans personnel pour les accueillir.»

Des enfants victimes d'abus

Les étudiants de la HEPH – Condorcet ont également eu l'opportunité de rencontrer la juge de la jeunesse. «Nous avons tous été touchés par les cas évoqués», confie Margot Robillard. «La juge a été appelée par la police pour un squat où un bébé dormait à côté d'un rat mort... Ce bébé a été retiré de ses parents. Elle nous a également parlé d'une fratrie soupçonnée d'être victime de maltraitance.»

C'est lors d'une soirée caritative, le 6 février dernier, que les étudiants ont récolté plus de 15.000 euros. Des entreprises telles que Dock 79, Mars – Mons Arts de la Scène et le RAEC Mons ont montré leur soutien à l'événement. Des espaces spécialement aménagés pour offrir une bulle d'air à ces enfants – un espace extérieur, un espace intérieur et un espace snoezelen pour favoriser la détente et le développement des tout-petits – verront donc prochainement le jour ! •



De nombreuses entreprises étaient présentes lors de la soirée du 6 février dernier marquée par un concert d'Antoine Delie.





SynDigitalPro :

coopération transfrontalière
pour la digitalisation des soins de santé

Le projet SynDigitalPro incarne une initiative ambitieuse visant à renforcer la synergie entre les professionnels de la santé face aux défis de la digitalisation. Et la Haute École Provinciale de Hainaut – Condorcet en est la partenaire privilégiée.

Conçu pour optimiser l'intégration des outils numériques dans les pratiques médicales et paramédicales, ce programme répond à la nécessité d'adapter les métiers du secteur aux évolutions technologiques. En impliquant la France, la Wallonie et la Flandre, il cherche à mutualiser les ressources et les réflexions déjà en place pour répondre collectivement à la pénurie de personnel qualifié dans les soins.

«Notre section a répondu à l'appel à projet et a décidé de collaborer avec la Haute École flamande VIVES afin d'aborder les nombreuses questions pédagogiques posées par cette initiative transfrontalière financée par Interreg», explique Virginie Depret, coordinatrice du bachelier en ergothérapie de

Tournai. Et Jean-Denis Vandamme, enseignant dans la section, de poursuivre : «SynDigitalPro prévoit une analyse approfondie des pratiques numériques en santé dans les trois régions concernées. À partir de cette évaluation, un ensemble de ressources pédagogiques sera développé sous forme d'une boîte à outils numérique qui offrira aux professionnels des solutions adaptées pour intégrer plus efficacement les technologies dans leurs pratiques quotidiennes.»

Un projet porteur d'avenir

Un autre enjeu clé de cet axe résidera dans la formation. SynDigitalPro ambitionne de mettre en place un cursus transfrontalier innovant, combinant les compétences en soins avec celles en domotique et technologies numériques. En complément, l'orga-

nisation de journées de l'emploi spécialisées dans les métiers du soin visera à renforcer l'attractivité de ces professions essentielles.

«En favorisant la coopération et l'innovation, SynDigitalPro constitue, par conséquent, une réponse concrète aux défis contemporains du secteur de la santé», souligne Virginie Depret. «Grâce à une approche proactive et collaborative, il ambitionne non seulement de renforcer les compétences des professionnels, mais aussi d'améliorer durablement l'organisation des soins et la prise en charge des patients en perte d'autonomie.»

Ce projet illustre ainsi comment la mutualisation des savoirs et des outils numériques peut transformer en profondeur le paysage médical de demain, dans l'intérêt du patient. •

Un stand provincial de 180m² pour le salon SIEP de Mons !

Besoin d'infos sur les études, les formations, les métiers ou envie de changer d'orientation ? Le Salon SIEP se tient au Lotto Mons Expo fin mars : vous y retrouverez tout l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, mais également les filières offertes par Hainaut Formation ! Une mobilisation des services pour une présence affirmée !



C'est la quatrième édition du salon SIEP Etudes - Formations - Métiers à Mons : un événement qui draine plus de 15.000 personnes !

Comme l'an dernier, différents services s'unissent sur un stand unique qui présente une vitrine de l'enseignement et la formation organisé par la Province de Hainaut.

«Nous sommes heureux de parler d'une seule voix et de rassembler notre offre d'enseignement», explique Hubert Remy, Directeur général des Enseignements du Hainaut. «Hainaut Enseignement, avec l'enseignement obligatoire, les CEFA, l'enseignement pour adultes et la Haute Ecole, sera présent et nous nous appuyons aussi sur le Service de Communication. Nous pouvons compter sur nos collègues de l'Action Sociale pour parler de l'enseignement spécialisé, et sur Hainaut Formation pour

faire connaître les métiers de la sécurité.»

Une collaboration qui permet aussi aux différents intervenants d'encore mieux travailler ensemble sur d'autres projets.

Des démonstrations

Une partie du stand sera dédiée aux démos de métiers, toujours spectaculaires ! Cette année, les élèves et enseignants partageront leurs savoir-faire dans six secteurs professionnels : l'industrie (soudure, mécanique, électricité), les services aux personnes (aide-soignant, coiffure/esthétique, pédicurie, aide familiale), la construction, les sciences appliquées (assistant pharmaceutico-technique), les arts (lino gravure) et l'alimentation. Toutes ces formations mènent à l'emploi !

Le spécialisé aussi

«Moi j'inclus ! et toi ?», animation proposée par l'enseignement spé-

cialisé de la Province de Hainaut et les Pôles Territoriaux, permettra aux visiteurs de tester leurs capacités sensorielles et de se mettre à la place d'un enfant à besoins spécifiques.

Hainaut Formation organisera des ateliers pratiques sur les techniques de premiers secours et de réanimation cardiaque. Les acteurs des métiers de la sécurité sensibiliseront les jeunes aux opportunités d'emploi dans ces secteurs.

Ce salon, c'est pour les directions et enseignants des écoles provinciales l'occasion de rencontrer 15.000 visiteurs et de répondre à leurs questions sur les options, filières et parcours dans tous les types d'enseignement. •

Vendredi 28 et samedi 29 mars de 10 à 18h au Lotto Mons Expo, av. Abel Dubois (site des Grands Prés)
www.etudierenhainaut.be

Hainaut Enseignement : un service Support Stratégique et Opérationnel

Au sein de la Direction générale des Enseignements, un service vient épauler, à leur demande, les équipes des direction des écoles pour mieux s'adapter aux changements : formations, accompagnements, soutien...

« Nos missions sont variées : nous intervenons sur des aspects stratégiques et opérationnels, de manière individuelle et collective. Cette diversité rend notre travail riche », explique Lidwina Horlait, Directrice du service. Son action s'adresse à l'ensemble du personnel de Hainaut Enseignement, mais plus directement aux équipes de direction des écoles.

Ce service joue un rôle clé dans la réorganisation et l'harmonisation des structures, le déploiement de la maîtrise interne et l'amélioration continue de la qualité. Il dispense des formations destinées aux directions, directions adjointes, secrétaires de direction et éducateurs économes. Sur demande, il accompagne individuellement les directions dans leurs défis quotidiens.

L'une des priorités du Directeur Général, Hubert Remy, est de positionner la DGHE comme un soutien aux établissements et un partenaire de confiance. Le service SSO agit auprès des directions d'écoles, Centres PMS et internats, en étant au plus près du terrain pour proposer des solutions adaptées à chaque contexte, quel que soit le niveau d'enseignement ou le métier.

« C'est une véritable soupape de décompression. Il permet



Xavier gère l'opérationnel et facilite notamment la récolte et la gestion des assurances. Florence et Lidwina interviennent dans la stratégie et en support aux directions.

d'évacuer le stress et l'anxiété, d'exprimer ses difficultés et d'obtenir un soutien concret », témoigne Christel Dehasseler, Directrice à l'IESSP Mons. L'accompagnement dépasse le simple conseil : il aide les directions à mieux gérer certaines missions, comme les entretiens avec des personnalités difficiles ou l'allègement des charges administratives.

Sans cesse innover

Dans un contexte éducatif complexe, la DGHE doit sans cesse innover, notamment dans les outils mis à disposition des établissements.

« Aujourd'hui encore, certaines directions ne connaissent pas toutes les ressources disponibles au sein de Hainaut Enseignement ou de la Province de Hainaut. Grâce à notre rôle central, nous devons simplifier ces mécanismes et en faciliter l'accès », souligne Lidwina.

Gérer simultanément de multiples missions et niveaux d'intervention est un défi quotidien. Malgré le soutien du Directeur Général, certaines contraintes échappent parfois à la marge de manœuvre de Hainaut Enseignement.

Un projet collaboratif prometteur

Un nouveau décret impose aux directions d'école de réaliser des entretiens de développement professionnel avec les enseignants. Or, avec une charge de travail croissante et des effectifs réduits, trouver du temps pour ces missions pourtant obligatoires est un véritable défi. Certaines thématiques nécessitent une réelle réflexion, alors que le travail en urgence est devenu la norme.

Pour répondre à cette problématique, le service Support Stratégique et Opérationnel a créé un groupe de travail réunissant les directions des écoles secondaires. Objectif : identifier et hiérarchiser les tâches les plus chronophages du quotidien.

Des solutions concrètes et transversales vont bientôt être proposées aux directions. Si l'expérience s'avère concluante, elle sera progressivement étendue à d'autres niveaux d'enseignement. •

Infos : Lidwina Horlait / Support Stratégique et Opérationnel 065/382 615- 0477/91.67.96

Réformes : gérer les changements

Depuis l'annonce de la mesure que souhaite prendre le Gouvernement de supprimer les 7^e technique de qualification, l'inquiétude comme la confusion grandissent chez les enseignants et les élèves. Que compte faire la Province de Hainaut, pouvoir organisateur, au sein de ses écoles ?



Six filières sont concernées: technicien.ne en maintenance et diagnostic automobile à La Louvière et Colfontaine, Barman.aid à Ath et Leuze, esthéticien.ne social.e à La Louvière, complément en officine hospitalière à La Louvière, technicien moto à Leuze.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'enseignement s'organise entre l'officiel et le libre. On distingue les établissements scolaires qui peuvent avoir plusieurs implantations et les pouvoirs organisateurs, à savoir l'autorité qui en assume la responsabilité. La Province de Hainaut est donc un pouvoir organisateur responsable d'un grand nombre d'établissements dans le primaire, le secondaire, le supérieur et l'enseignement de promotion sociale (enseignement pour adultes). Le PO est extrêmement attentif et préoccupé par les mesures prises par le gouvernement et qui impactent les écoles.

« Les réformes sont très fréquentes et nombreuses, et doivent être mises en œuvre dans les écoles avec, parfois, des conséquences importantes : tronc commun, réforme du qualifiant, ... Notre PO, à travers Hainaut Enseignement, s'efforce d'anticiper au maximum ces réformes pour profiter des opportunités mais aussi en limiter les effets négatifs sur la population hainuyère, élèves et enseignants »,

explique Hubert Remy, Directeur général de Hainaut Enseignement. L'enseignement technique et professionnel propose aux élèves une 7^e année. Dans le premier cas, pour accéder à une 7^e technique de qualification, l'élève doit détenir un CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur), cette année supplémentaire lui offrira l'occasion de se perfectionner. Dans le second, la 7^e année professionnelle permet à l'élève d'obtenir le CESS et de s'inscrire dans l'enseignement supérieur.

La mesure concernant les 7^e touchera les 7^e techniques de qualification et pas les 7^e professionnelles. Au sein de l'enseignement provincial, six filières sont concernées : trois dans le Centre, deux en Wapi et une à Mons.

Limiter les effets

« Depuis plusieurs semaines, Hainaut Enseignement travaille sur la possibilité d'assurer la continuité pédagogique des élèves inscrits par l'intermédiaire de l'enseignement pour adultes », pour-

suit Hubert Remy. « Pour notre enseignement dont la marque de fabrique est le qualifiant, les réformes sont une préoccupation majeure. L'idée ici est de proposer une solution qui permette d'orienter les élèves vers l'enseignement pour adultes sans que ni eux, ni les professeurs ne soient trop impactés par les changements. Nous envisageons d'ailleurs de reprendre certaines filières dispensées par d'autres pouvoirs organisateurs afin de ne pas pénaliser les élèves. »

D'autres réflexions sont encore en cours comme une spécialisation des écoles ou une diversification de l'offre d'enseignement.

« La Province de Hainaut est un opérateur qui compte dans le paysage du Hainaut. On nous a souvent qualifiés de moteurs et de sources d'innovation. Pour notre réseau, nous sommes présents dans différentes instances qui travaillent sur ces changements. Comme au sein du CPEONS, le réseau de l'enseignement officiel non subventionné. Nous avons régulièrement des échanges avec les autres pouvoirs organisateurs afin de pouvoir apporter des réponses coordonnées. » •

Nouvel outil pour les artisans : une collaboration entre Hainaut Culture et la DGSi

Les services provinciaux de la Culture ont souvent recours à l'expertise de la DGSi pour appuyer leur stratégie de communication numérique. L'équipe des développeurs informatiques a travaillé ces dernières années à la création du portail de Hainaut Culture mais l'a aussi doté d'un outil cartographique facilitant la localisation des services impliqués dans la culture en Hainaut : musées, maisons de jeunes, théâtres, cinémas, centres d'éducation permanente, centres culturels, etc. Désormais, on y trouve même un répertoire des artisans d'art

Aujourd'hui, nombre de nos services culturels disposent de leur site internet, mais certains ont ancré leur communication vers le public et les professionnels au portail #Je-CultureEnHainaut. Ils y publient leurs événements, confient à l'éditrice la rédaction de chroniques ou de portraits ou formulent des demandes plus spécifiques pour soutenir leurs missions. Comme la proposition de l'Office des Métiers d'art du Hainaut de créer un répertoire intelligent des artisans.



Rencontres, élaboration d'un cahier des charges : les équipes de la DGSi ont présenté une première proposition à Valérie Formery, Responsable des Métiers d'art du Hainaut. Et une fois, le canevas, le design et les critères de recherches définis, le développement a pu commencer. Stéphane Decroës a été mobilisé sur ce projet par la DGSi tandis que l'équipe des Métiers d'art a récolté les données sur chaque artisan.e ou artisan. Il a fallu harmoniser le style, les illustrations, recenser les autorisations liées au RGPD... et tout encoder sur le nouvel outil numérique : une tâche dont s'est acquitté l'équipe des Métiers d'Art.

Au service du public

Il est en ligne ! Un magnifique outil au service du public : artisans, organisateurs d'événements. Il est accessible via l'adresse culture.hainaut.be, l'onglet artisans apparaît sur la page d'accueil. Une

fois dans ce répertoire, on peut effectuer plusieurs types de recherches : métier, matériau, nom ou mot clé. Pour l'instant, une première salve de profils a été encodée qui permettent de présenter brièvement mais complètement l'artisan.e sélectionné.e.

Progressivement, l'annuaire sera alimenté par le service pour offrir une vitrine exhaustive du savoir-faire des artisans des Métiers d'art. Plus de 80 artisan.e.s, actuellement, exercent leur talent dans tous les domaines de la création : textile, céramique, métallique, plume, verrière, etc.

Notez-le déjà, la prochaine exposition des Métiers d'art du Hainaut se tiendra du 8 novembre au 7 décembre, à Charleroi au cœur de magnifique bâtiment Zénobe Gramme. Les plus belles créations des membres qui concourront pour le Prix des métiers d'art du Hainaut 2025 y seront rassemblées. •

Infos : 064.23.76.48 ou op.mah@hainaut.be ou page Facebook et compte Instagram.



Ecriture multimédia : vingt ans au rythme de l'actualité technologique

Cette année, le cursus en écriture multimédia fête ses vingt ans, en pleine explosion de l'intelligence artificielle et des nouveaux comportements numériques.

À la fin des années 90, la volonté d'envisager un cursus en communication plus technologique s'empare des équipes de la Haute Ecole provinciale Condorcet, implantation de Marcinelle. Laurence Coffernils, aujourd'hui directrice du département des sciences de l'enseignement, se lance alors dans la recherche de fonds européens pour proposer des formations complémentaires aux diplômés en communication.

En septembre 2004, un bachelier complet voit le jour. Laurence décide d'emblée de s'associer avec un centre de compétences : « Nous n'aurions jamais pu ajuster la programmation tous les ans pour suivre le rythme de l'actualité technologique. Nous avons tout ce

qu'il fallait en termes de méthodologie mais nous avions besoin de plus d'adaptabilité. Le centre de compétences nous offrait ce qu'il nous manquait ! ». Le partenariat avec TechnofuturTic était né.

Seule section du genre en Province de Hainaut, le cursus n'a ensuite cessé d'évoluer, proposant aux étudiants d'aborder de nombreux outils techniques et de se spécialiser dans le web, le marketing digital, la vidéo ou encore l'infographie.

Une bonne implantation dans la société

Catherine Genux, coordinatrice du bachelier, était présente dès le début de l'aventure. Elle témoigne des changements survenus au fil du temps : « Aujourd'hui, les liens avec le secteur professionnel restent très importants et les professeurs n'hésitent pas à se former et à sonder le monde du travail pour rester en accord avec ses besoins. Évidemment, les nouvelles technologies ou encore l'intelligence artificielle sont au cœur des réflexions du corps enseignant ».

Elle insiste ensuite sur les spécificités de l'apprentissage : « Nos étudiants sont particulièrement appréciés dans le monde professionnel parce qu'ils sont aptes à penser un contenu et à le décliner ensuite sur plusieurs supports multimédias ». Elle conclut en illustrant ses propos avec un exemple probant : « La RTBF est très intéressée par le profil de nos bacheliers. Elle met d'ailleurs à la disposition de nos équipes un studio. Pendant trois semaines, elles réalisent un webdocumentaire et abordent les notions de tournage, de montage, de traitement du son et de post-production avec le matériel professionnel de la chaîne ».

Rendez-vous le 22 mai

La soirée des 20 ans, organisée au Quai10 le 22 mai à 18h30, sera une nouvelle occasion d'échanger sur les métiers du multimédia. Étudiants, professeurs, anciens et curieux se réuniront autour de la projection d'anciens travaux et d'une animation musicale. Une belle occasion de mieux comprendre la section, ses tenants et ses aboutissants ! •

Dites **Hainaut Formation** !

C'est un nouveau chapitre qui s'écrit pour l'Institut Provincial de Formation du Hainaut : l'IPFH devient Hainaut Formation ! Cette nouvelle identité renforce encore la détermination des équipes !



Depuis fin janvier, l'Institut Provincial de Formation s'appelle «Hainaut Formation» : une nouvelle identité pour une vision renforcée.

«Ce changement reflète notre ambition de renforcer notre présence et notre impact en modernisant et dynamisant notre image», explique Barbara Maton, Responsable de la communication. «Les appellations des filières sont plus courtes, les logos épurés, tout en demeurant fidèles à notre mission : offrir des services de formation toujours plus pertinents et performants.»

Ces évolutions sont visibles sur les réseaux sociaux et à travers une petite vidéo réalisée par Barbara et Filippo Porco, Développeur Web à l'Ecole d'Administration.

Pourquoi changer l'image ?

«Les logos des filières de l'IPFH ont vieilli et ne correspondent plus à la dynamique que nous voulons donner aux nouveaux projets développés dans les différentes filières de l'IPFH», ajoute Barbara.

En effet, les tendances évoluent avec notre utilisation des réseaux, de l'outil informatique. Notre regard change et un logo qui sem-

blait moderne et attrayant il y a dix ans peut paraître aujourd'hui démodé voire perdre son impact.

Ce changement à peu de frais voulu par Hainaut Formation lui donnera une image plus contemporaine davantage adaptée aux normes des nouveaux marchés à conquérir et surtout l'aidera à faire face à une concurrence toujours plus grandissante dans des secteurs dans lesquels l'institution avait jadis un quasi-monopole.

«L'appellation «Institut Provincial de Formation du Hainaut», est longue et n'est plus en accord avec le nouvel élan souhaité pour l'Institut», observe Vincent Simon, Inspecteur général. «Le changement du logo provincial nous conforte également dans l'idée que le moment est opportun pour l'évolution et la modernisation de notre image. C'est pour cette raison que l'Institut Provincial de Formation du Hainaut est devenu Hainaut Formation.»

Le nouveau nom est plus court et plus facile à retenir : simplicité et clarté. «Hainaut Formation» est direct et immédiatement compréhensible, ce qui facilite sa mémorisation. «Le terme «Formation» est dynamique et orienté vers l'action,



ce qui reflète l'engagement de l'institut à proposer des formations actuelles et adaptées aux besoins du marché et de nos «clients», ajoute Vincent Simon.

En abandonnant la terminologie plus longue et formelle de l'IPFH, Hainaut Formation donne un élan de modernité à l'Institution, ce qui peut attirer d'autres publics ou des professionnels. Et c'est une volonté aussi de Hainaut Formation de contribuer à renforcer l'image provinciale ! •

Points-nœuds : un bel exemple de tourisme durable !

Le printemps approche comme la promesse (croisons les doigts !) d'un temps plus clément. Bientôt, nous pourrons arpenter les points-nœuds à vélo ou à pied : nos collègues de Hainaut Tourisme prennent soin d'eux !

Opératrice d'appui en matière de tourisme, la Province de Hainaut a joué un grand rôle dans le déploiement des réseaux à points-nœuds cyclables sur une grande partie de notre territoire. Objectif : relier les lieux d'intérêt touristique grâce au RAVeL et aux réseaux cyclables. Cette dynamique de tourisme durable s'étend aussi à la création de réseaux pédestres : près de 1400 km en plus des 350 km déjà balisés dans le Pays des Collines et des 500 km prévus du côté de Chimay.

«Nous sommes cinq pour préparer les futurs tracés pédestres», explique Dominique Mailleux, coordinatrice du projet. «Nous récoltons les données géographiques des tracés existants comme les sentiers de grande randonnée, les boucles thématiques... Nous construisons ensuite un maillage cohérent correspondant aux recommandations wallonnes : privilégier sentiers et chemins en tenant compte de l'attractivité paysagère et touristique.»

Cette mission préliminaire effectuée, nos collègues vérifient la praticabilité de ces itinéraires, ce qui les amène parfois à corriger les parcours.

«Nous avons plusieurs rencontres avec la commune, la Maison du Tourisme concernée et des experts identifiés : associations de randonneurs, citoyens, agents de la Direction Nature & Forêts, avec toutes les personnes impliquées dans le projet et la commune pour finaliser le réseau.» Après son approbation par le Collège communal, le tracé voit matériellement le jour.



Deux agents de l'équipe technique assurent la maintenance des points-nœuds, ils interviennent sur les poteaux ou panneaux endommagés ou les modifient suite aux adaptations des tracés.

Un travail permanent

Nos collègues retourneront sur le terrain pour enregistrer les poteaux et panneaux à prévoir. Ces données serviront à la société désignée pour fabriquer et poser le balisage. Le réseau à points-nœuds pédestre du Pays des Collines sera prolongé de 230 km vers les communes de Silly, Enghien et Lessines. A Comines, un itinéraire de 80 km est prévu pour 2027-2028.

«Dans le cadre des programmes Interreg, de nouvelles poches transfrontalières verront le jour. Le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut (625 km) sera connecté au Parc de Scarpe-Escaut ; le Parc Naturel des Hauts-Pays (298 km) se reliera à l'Avesnois,

comme la Forêt du Pays de Chimay (± 500 km)», ajoute Dominique. «Les terroirs majeurs seront valorisés par un maillage pédestre s'appuyant sur le GR 412 côté belge. On pense à d'autres aménagements : les bivouacs qui existent dans la Forêt du Pays de Chimay, des aires de repos équipées amélioreront l'expérience des cyclistes et randonneurs, touristes excursionnistes ou en itinérance. Ils seront guidés vers nos producteurs locaux grâce à nos collègues de Hainaut Développement/Terre de goûts.» •

Un problème sur un parcours, signalez-le : www.visithainaut.be/decouvrir-le-hainaut-a-velo/signaler-probleme/



La matière et le geste

Elle se définit volontiers comme cartésienne : elle aime les choses claires, nettes. Sa formation d'ingénieure polytechnicienne ou les fonctions qu'elle exerce chaque jour au sein de nos services informatiques confirment encore son esprit pragmatique.



Pourtant, Nicole Jenart est une rêveuse, passionnée par l'art. Depuis toujours, elle aime poser son regard sur les œuvres dans les expositions, s'arrêter devant un artisan pour tenter de comprendre le chemin de ses gestes. Elle s'émerveille devant le processus créatif qui transforme la matière en quelque chose de différent. Il y a huit ans, Nicole est passée de la contemplation à l'action. Timidement d'abord, juste pour essayer.

«Je ne savais pas si j'étais capable de quoi que ce soit», explique-t-elle. Elle s'inscrit aux Cours des Métiers d'Art à Jemappes et découvre un autre univers.

«J'ai débuté avec la céramique», poursuit-elle, *«et franchement, ce n'était pas simple. J'ai essayé le tournage.»*

Aux Cours des Métiers d'Art, elle rencontre d'autres apprentis : des amateurs emballés à l'idée de maîtriser de nouvelles techniques, des élèves en reconversion qui se familiarisent là avec leur futur métier. Nicole aime ce contact avec les autres, construire et progresser avec eux.

D'une boule de terre à l'autre, de l'école aux stages complémentaires qu'elle effectue pendant les

vacances, Nicole explore. La découverte du modelage la séduit davantage, elle se perfectionne à cette technique plusieurs années, expérimente le raku, une technique de cuisson qui donne aux objets un joli aspect émaillé.

La lumière sous toutes ses formes

«L'étape suivante, c'était la mosaïque ! J'en a fait trois ans. C'est simple, on casse les carreaux avec une pince, il faut jouer sur les couleurs, l'assemblage», s'enthousiasme-t-elle.

Cette étape l'a presque naturellement amenée au vitrail. *«En participant aux portes ouvertes, j'ai été séduite mais j'étais convaincue que je n'étais pas capable. J'arrivais à une bonne maîtrise de la mosaïque mais pour le vitrail, la peur de souder et de me couper me paraissaient insurmontables.»*

Pourtant, Nicole persévère, balaie ses doutes. *«La ténacité, c'est dans mon caractère !»* Elle conçoit des réalisations modestes qui se compliquent toujours davantage. *«C'est devenu une passion. Pour créer un vitrail, il faut imaginer un motif, le dessiner, choisir les verres, leur texture, réaliser les soudures, être précis... Je travaille le vitrail Tiffany et le vitrail au plomb, technique très*

compliquée. C'est émouvant de reproduire des gestes millénaires.»

Chez elle, les réalisations s'accumulent, toutes dans un style épuré : *«je préfère les formes géométriques»*. Nicole offre mais ne vend pas. *«Mon objectif, c'est le contact social. Cette activité artistique est devenue ma thérapie. Après une journée de boulot, je m'évade. Je suis heureuse d'avoir osé essayer. C'est le conseil que je vous donne : osez, il y aura peut-être à la clé une belle surprise !»* •

